

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles
Pôle Architecture et Patrimoines
Conservation régionale des monuments historiques

ARRÊTÉ portant inscription au titre des monuments historiques des anciens bains douches de CARCASSONNE (Aude)

**Le Préfet de la région Occitanie,
Préfet du département de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 8 juillet 2016 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que les **anciens bains douches de CARCASSONNE (Aude)** présentent un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de l'intérêt historique et architectural de cet édifice caractéristique de l'importance accordée à l'hygiène publique à partir de la fin du 19^e siècle, prise en charge ici par l'œuvre carcassonnaise des bains douches à bon marché, qui en confie la construction en 1909 à l'architecte Léon Vassas.

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont inscrites au titre des monuments historiques, les façades et toitures des anciens bains douches à CARCASSONNE (Aude), tels que délimités en rouge sur le plan cadastral annexé, situés 3 rue de Lorraine, section AW parcelle 269 et appartenant à la COMMUNE de CARCASSONNE depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 : Il sera notifié au préfet du département et au maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Toulouse, le 7 NOV. 2016



Département
AUDE

Commune :
CARCASSONNE

Section : AW
Feuille : 000 AW 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/06/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

*plan annexé à l'arrêté d'inscription
au titre de monuments historiques
des anciens bains douches à
Carcassonne (Aude)*

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant
CARCASSONNE
Cité administrative, Place Gaston
Jourdanne 11807
11807 CARCASSONNE CEDEX 9
tél. 04 68 77 44 53 - fax
cdf.carcassonne@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Pour le préfet de la région Occitanie

C. Indjirdjian

en charge du pôle politiques publiques

7 NOV. 2016

Cédric INDJIRDJIAN

